

TRIBUNE

# Les gilets jaunes ou le retour de «l'économie morale»

Par Benjamin Coriat, professeur des universités, membre du conseil  
d'administration du collectif des Economistes

atterrés(<https://www.liberation.fr/auteur/13781-benjamin-coriat>) — 18  
décembre 2018 à 17:06 (mis à jour à 19:12)

Le cynisme des possédants et de leurs mandants au sein de l'Etat a atteint de tels niveaux qu'une revendication d'«économie morale» portée par les émeutiers du XVIII<sup>e</sup> siècle resurgit. Cette fois non sur les places de marché des villages, mais à chaque rond-point ou presque.

**Tribune.** Plusieurs semaines après son irruption sur la scène publique, le mouvement des gilets jaunes, même s'ils étaient moins nombreux à Paris samedi 15 décembre, continue d'intriguer, d'interroger. Chacun sent bien qu'il vient de loin. «Sans-culottes» qui s'ignorent disent les uns, quand d'autres, soucieux avant tout de discréditer le mouvement, n'y lisent que du simple «poujadisme».

Je voudrais suggérer ici une autre lecture encore. En défendant l'idée que l'importance des gilets jaunes tient d'abord au fait que contre la dictature du «libre» marché, ils apparaissent comme porteurs, et ce n'est pas rien, de ce retour de «l'économie morale», qui animait les émeutiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, économie morale dont le sort semblait depuis longtemps scellé.

Les émeutiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont le mouvement a magnifiquement été

étudié et analysé par le grand historien anglais Edward P. Thompson (voir son ouvrage *les Usages de la coutume*, éd. EHESS, 2018), défendaient une idée forte et essentielle. Marché ou pas marché, rien, jamais, ne doit contrevenir à un principe aussi simple que fondamental : celui du droit à l'existence. Rien, jamais, aucune règle, ne doit contrevenir aux droits de la personne à vivre dignement : se sustenter, se loger, se chauffer, se soigner, s'éduquer et éduquer ses enfants. Cet ensemble simple et basique - le droit à l'existence et le droit de le défendre -, c'est ce que Thompson a désigné sous le nom d'«économie morale», pour l'opposer aux dogmes de l'économie libérale de marché qui cherchait alors à s'imposer. Economie morale contre économie libérale de marché, l'affrontement fut long et récurrent. Jusqu'à ce que, appuyée chaque fois que nécessaire sur la loi martiale et le feu des carabines contre les manifestants, l'économie libérale de marché finisse par l'emporter et organiser nos sociétés.

Nous voici deux siècles plus tard. Et la cause semble entendue. Au point que, au nom du marché, les discours les plus cyniques sont désormais tenus calmement par nos gouvernants. Ainsi la suppression de l'ISF (qui favorise surtout les 1 % les plus riches), la «flat tax» (qui concerne cette fois les 10 % les plus riches) : c'est pour le bien du peuple qu'on y procède nous est-il asséné sans rire, car telle est la loi de l'économie libérale de marché. Il faut gaver les riches pour que des miettes «ruissellent» sur le peuple.

Mais voilà. Les choses sont allées si loin, le cynisme des possédants et de leurs mandants au sein de l'Etat a atteint de tels niveaux que, venue du fond des âges, l'économie morale, les principes de justice qui la fonde et le peuple qui la porte resurgissent et réoccupent le devant de la scène. Cette fois non sur les places de marché des villages, mais, le symbole est peut-être plus fort encore, à chaque rond-point ou presque. De nouveau, c'est le droit à l'existence tel qu'en lui-même qui se dresse. Au-delà de la taxe sur les carburants, tout revient : le droit de se chauffer, de se nourrir, d'éduquer et de vêtir ses enfants. La lutte pour le droit à l'existence, telle qu'en elle-même, est de retour...

Tout a changé bien depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais pas cela. Pas cette question essentielle. Comment et au nom de quels principes, quand la France regorge de richesse, quand 40 entreprises se partagent chaque année quelque 50 milliards de dividendes, et pour la plupart d'entre elles ne payent jamais qu'une petite partie de l'impôt qu'elles doivent... comment peut-on augmenter encore la taxation sur les pauvres, comment peut-on baisser l'aide au

logement, attaquer les retraites et les retraités ? Et ce ne sont certes pas les miettes récemment concédées, pourvu que l'essentiel soit préservé, qui changent quoi que ce soit. Oui, plus que jamais l'économie morale, qui pas plus hier qu'aujourd'hui ne semble devoir être dupe des fausses bontés du souverain, doit être saluée. C'est notre chance. Saisissons-la. Avant que les vautours - il y en a toujours au-dessus des champs de bataille - ne fondent sur les plus fragiles.

Le défi n'est pas mince. Car il ne s'agit plus seulement de rétablir la justice pour le peuple d'aujourd'hui. Il convient désormais de prendre en compte celui de demain. Il faut s'en souvenir : derrière cette affaire de taxation du fioul, il y a, sérieuse et grave la question de la transition énergétique et écologique. Une urgence dont le Président, affairé à sauver les siens, n'a pas dit un mot. Aussi, devant ses absences et défaillances, faut-il gérer et anticiper à la fois pour aujourd'hui et pour demain. Les choses sont ainsi faites qu'avec le triomphe de l'économie libérale de marché, ses opérateurs les plus puissants et les plus emblématiques, les firmes multinationales et les grandes banques ont pu systématiquement et pendant des décennies mettre à sac la planète et ses ressources. Et aujourd'hui encore, en toute impunité continuent de le faire. Une enquête récente vient de l'établir : les banques françaises (pour ne prendre que cet exemple) choisissent de dédier quelque 70 % de leurs financements aux énergies fossiles et aux hydrocarbures ! Ainsi, en 2018, le pillage et la prédation battent leur plein. Et que fait-on contre cela ? Rien. Ou au vrai, pas tout à fait rien. On les récompense les banques, elles-mêmes et les industriels qu'elles financent dans leurs activités de prédation des ressources fossiles, par un abaissement de l'impôt sur les sociétés, et leurs dirigeants par une suppression de l'impôt sur la fortune.

Oui, il est plus que temps. En revenir aux principes qui animent l'économie morale et à travers eux à la défense du commun et du bien commun, travailler à la formulation d'un droit à l'existence repensé et refondé est non seulement une œuvre de salubrité publique pour les générations présentes, il s'agit aussi, rien de moins, de l'avenir de la planète elle-même, et de celui de nos enfants.

**Benjamin Coriat** a codirigé l'ouvrage *Vers une République des biens communs ?* éd. les Liens qui libèrent, 2018.

Benjamin Coriat professeur des universités, membre du conseil d'administration du collectif des Economistes atterrés(<https://www.liberation.fr/auteur/13781-benjamin-coriat>)